

## EDITO

Madame, Monsieur

Alors que s'achève cette année dans notre commune, je suis heureux de constater avec vous que notre village continue d'avancer à son rythme, porté par l'engagement de chacun, par la solidarité qui vous caractérise et par ce plaisir simple de vivre dans un cadre rural encore préservé.

Cette harmonie qui règne chez nous, à l'échelle de notre petite commune, nous rappelle que les valeurs de la cohésion, du respect et du dialogue sont essentielles pour maintenir une vie locale apaisée.

Nos efforts ont d'autant plus de sens, que nous vivons une actualité mouvementée et même angoissante. Cela me permet justement d'évoquer avec vous le repas des anciens qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et bon enfant. Tout le monde a apprécié le déjeuner concocté par la maison Boureau, que nous félicitons tous ici chaleureusement.

Saluons également l'organisation parfaite du Noël des enfants de la commune : ceux-ci sont venus bien nombreux et ont été gâtés par le Père Noël dont le rôle était très bien endossé par Monsieur Stéphane Latour.

N'oublions donc pas non plus le Comité des fêtes qui se donne beaucoup de mal pour organiser des moments conviviaux tout au long de l'année. J'en profite pour rappeler que si nous voulons que ces manifestations puissent continuer, l'association a toutefois besoin de nouveaux bénévoles. Même un petit coup de main ponctuel est précieux et permet de préserver ces temps de partage si nécessaire à la vie de notre village.

Je ne terminerai pas sans remercier bien vivement les agents communaux Mesdames Sophie Brisset, Viviane Justine et Monsieur Philippe Huet, ainsi que le conseil municipal pour leur implication quotidienne. Je n'oublie pas chacun d'entre vous dans ces remerciements, avec une attention particulière adressée aux nouveaux arrivants : que ceux-ci trouvent le calme, la solidarité et l'accueil qu'ils espèrent chez nous.

Le Maire

## EDITO

Il me reste à vous inviter à la cérémonie des voeux du Maire, qui se tiendra le **Samedi 10 janvier 2026 à 18 heures**, salle des associations.

Ce moment, qu'on espère convivial, sera l'occasion de se retrouver et d'échanger en toute simplicité.

En attendant de vous le dire de vive voix ce jour-là, je vous souhaite à tous le meilleur pour l'année 2026 qui se profile et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Nicolas VEAUVY, Maire



Le Mot du Maire



# INFOS PRATIQUES

## AU SOMMAIRE

Infos municipales | P.

Vie de la commune | P.

Associations | P.

Enfance, Jeunesse | P.

Vie scolaire | P.

Vie scolaire, A.P.E. | P.

Santé, Solidarité | P.

Infos diverses | P.

Artisans, Commerçants | P.

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h | 14h-17h

Mercredi : 8h-12h | 14h-16h30

Vendredi : 8h-12h

Contact : 02 47 24 05 87

Mail : [mairiedecouesmes@orange.fr](mailto:mairiedecouesmes@orange.fr)

Site : [www.couesmes.fr](http://www.couesmes.fr)

Facebook :

<https://www.facebook.com/couesmes.commune.1/>

Rédaction : Sophie BRISSET

Impression : Imprimerie

LESAGE&RICHARDEAU

02 47 27 23 41

[lesage-richardeau@wanadoo.fr](mailto:lesage-richardeau@wanadoo.fr)



### Bienvenue aux nouveaux arrivants...

La municipalité est heureuse d'accueillir les nouvelles habitantes et les nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre commune.

Nous vous souhaitons une bonne installation et espérons que vous trouverez ici calme, convivialité et qualité de vie. N'hésitez pas à venir à la mairie pour toute question : nous serons ravis de vous accompagner dans vos démarches.

Monsieur le Maire Nicolas VEAUVY et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter les habitants de Couesmes à la cérémonie des vœux et à partager le verre de l'amitié le :

**SAMEDI 10 JANVIER 2026 À 18H00,  
SALLE DES ASSOCIATIONS**

# BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 mars 2025

## FONCTIONNEMENT

<b>RECETTES</b>		<b>DÉPENSES</b>	
Produits services	1 900.00€	Charges à caractère général	277 277.91€
Atténuations de charges	6 000.00€	Charges de personnel	133 000€
Impôts et taxes	88 412.00€	Autres charges de gestion courante	108 832€
Fiscalité locale	90 000.00€	Charges financières	271.22€
Dotations et participations	78 479.71€	Charges financières et spécifiques	500.00€
Autres produits	5 502.00€	Dotations aux provisions	643.05€
Résultat reporté	286 981.97€	Virement à section investissement	36 751.50€
<b>TOTAL 557 275.68€</b>		<b>TOTAL 557 275.68€</b>	

## INVESTISSEMENT

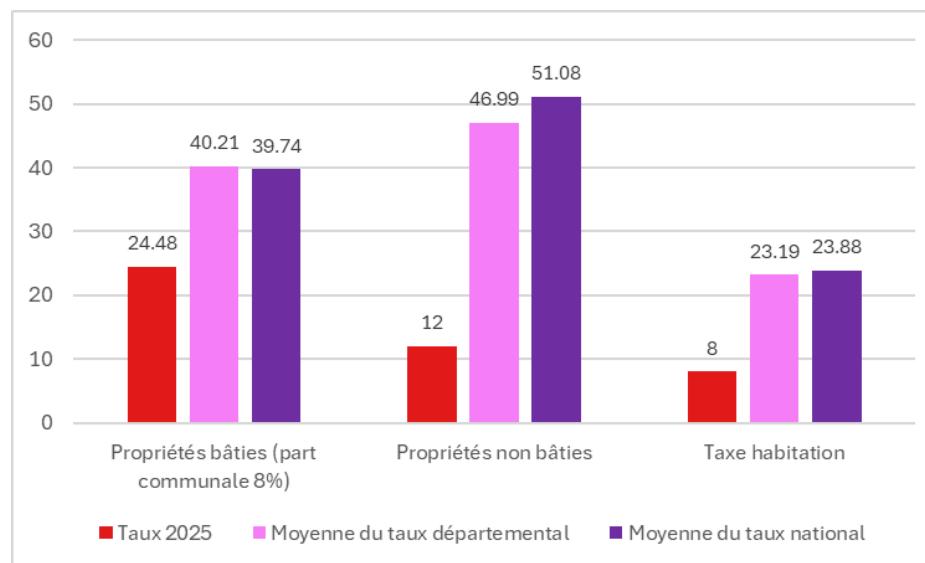
<b>RECETTES</b>		<b>DÉPENSES</b>	
Dotations, fonds divers et réserves	35 427.02€	Emprunts	18 801.46€
Dépôts et cautionnement	600.00€	Immobilisations incorporelles (constructions, matériel informatique, outillage...)	3 000.00€
Virement de section de fonctionnement	36 751.50€	Immobilisations corporelles	17 430.00€
<b>TOTAL 72 778.52€</b>		Résultat reporté	33 547.06€
		<b>TOTAL 72 778.52€</b>	

# BUDGET PRÉVISIONNEL

## SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS AU COURS DE L'ANNEE 2025

Comité des fêtes de Couesmes	2 000.00€
APE Collège Joachim du Bellay	50.00€
Collège Joachim du Bellay	250.98€
Club de handball de Château la Vallière	20€/enfant de la commune
Maison familial de Noyant	80€/enfant de la commune
Tourisme Vert	80.00€

## INFORMATIONS SUR LES TAUX D'IMPOSITION



### Petit rappel sur le taux d'imposition TFB

Le taux communal du foncier bâti, fixé à 8 %, est intégré au taux départemental, qui s'élève à 16.48 %.

Cette intégration est une mesure nationale : depuis la réforme de la fiscalité locale, les communes ne perçoivent plus directement la part communale du foncier bâti, celle-ci étant regroupée avec la part départementale.

Ainsi, sur votre avis d'imposition, vous verrez uniquement le taux de 16.48 %.

Finances

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections sont les élections municipales.

**Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026.**

**Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?**

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le **6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

## ATTENTION : LE MODE DE SCRUTIN ÉVOLUE

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. **Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.**

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

# RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leur **16e anniversaire et les 3 mois qui suivent**. Cette démarche peut être effectuée en ligne ou au sein de la mairie de la commune du domicile.

Il est obligatoire, pour les jeunes Français, d'effectuer leur recensement citoyen. L'attestation de recensement est notamment indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, baccalauréat...) ou à un concours administratif en France.

Si vous êtes né Français, vous pouvez effectuer votre recensement citoyen à partir du jour de vos 16 ans ; vous disposez ensuite de 3 mois, à partir de la date de votre anniversaire, pour accomplir cette démarche.

Si vous êtes devenu Français entre l'âge de 16 et 25 ans, vous devez faire votre recensement citoyen dans le mois qui suit votre obtention de la nationalité française.

## À noter

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ces délais, vous avez la possibilité de régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La procédure en ligne pour le recensement citoyen s'effectue sur le site [Service-public.gouv.fr](http://Service-public.gouv.fr) (vous devez vous connecter avec votre compte Service Public ou via FranceConnect).

Vous pouvez, au choix, indiquer que le recensement est effectué pour :

- « moi-même », si vous êtes une personne âgée de 16 à 25 ans réalisant cette démarche de manière autonome ;
- « mon enfant mineur », si vous êtes un parent effectuant la démarche pour son enfant mineur ;
- « le jeune que je représente légalement », si vous êtes le tuteur d'un jeune mineur ou le représentant légal d'un majeur placé sous un régime de protection juridique (mesure de tutelle, etc.).

Pour effectuer le recensement citoyen, vous devez présenter les documents suivants :

- un livret de famille à jour ;
- une carte nationale d'identité ou un passeport valide, ou tout autre document justifiant de votre nationalité française.



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos compliments aux parents

### Janvier

30 : Léon TROUVÉ

### Avril

20 : Missy DAUPHIN

### Septembre

15 : Victoire SEGAL

En application de l'article 9 du code civil relativ au respect de la vie privée, seuls peuvent figurer sur le bulletin municipal : la naissance des enfants dont les parents en ont expressément donné l'autorisation

## DÉCÈS

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année

### Juin

08 : Hubert CUINIER

### Octobre

28 : Cathy MARTINEAU née FRANÇOIS

## CIMETIÈRE

### Tarifs :

Concession : 15 ans : 60€ | 30 ans : 100€

Caveautin : 15 ans : 50€

### Jardin du souvenir :

- dispersion des cendres : 50€
- dispersion des cendres avec inscription sur la stèle : 80€

## TRAVAUX DE REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

Cette année, la commune a procédé à des travaux de reprise de plusieurs concessions en état d'abandon au sein du cimetière.

Après les constats réglementaires et les démarches obligatoires, les concessions concernées ont été sécurisées puis remises en état.

Les interventions ont consisté notamment à déposer les monuments devenus instables ou dangereux, à nettoyer et remettre en forme les emplacements, et à préparer ces parcelles pour une future réattribution conformément à la réglementation funéraire.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise HERVÉ – Pompes funèbres, implantée sur la commune.

Ces opérations permettent aujourd'hui d'améliorer la sécurité des visiteurs, de préserver la dignité du lieu et de garantir une gestion harmonieuse du cimetière.

La municipalité reste à la disposition des familles pour tout renseignement complémentaire.



# ENTRETIEN DU BOURG

## INFORMATIONS A L'ATTENTION DES HABITANTS

Chères habitantes, chers habitants,

Vous avez sûrement constaté que l'entretien du bourg et de certains espaces publics ont été moins réguliers cette année.

Nous souhaitons vous apporter quelques éléments d'explication en toute transparence.

Notre agent communal, Philippe HUET en charge de l'entretien des espaces verts et de la propreté du village, a été placé en arrêt maladie de janvier à août, sur une période complète.

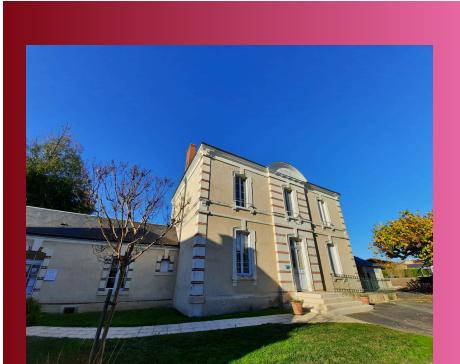
Depuis septembre, il a pu reprendre progressivement son activité dans le cadre d'un mi-temps thérapeutique, ce qui ne lui permet pas encore d'assurer l'ensemble des interventions habituelles.

Malgré nos efforts pour réorganiser les tâches et maintenir les priorités, faisant appel à des entreprises locales, cette situation a mécaniquement entraîné un ralentissement de certains travaux : tonte plus espacée, désherbage réduit, interventions différées dans le bourg ou sur les chemins communaux.

Nous tenons à saluer l'implication de notre agent, qui fait de son mieux dans un contexte de reprise progressive, et nous lui souhaitons une complète rémission.

La municipalité reste attentive à la bonne continuité du service public et étudie les solutions possibles pour compenser temporairement cette période de sous-effectif.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre bienveillance.



A  
couesmes

# UN RÊVE ABOUTI...

## UNE RÉNOVATION EXCEPTIONNELLE : LE BATEAU DE 13 MÈTRES DE JEAN-FRANÇOIS REPREND VIE

Après plus de trois ans de travail acharné, l'aventure entamée en juillet 2021 vient de s'achever : le bateau de 13 mètres de Jean-François, entièrement rénové de la proue à la poupe, est enfin prêt à voguer de nouveau. Une prouesse technique et humaine qui force l'admiration.

Dès le début, le chantier s'annonçait colossal. La coque, largement éprouvée par les années, a été la première à bénéficier d'une remise en état complète. Puis Jean-François s'est attaqué à l'aménagement intérieur, entièrement repensé, modernisé et restauré. Chaque élément – planchers, cloisons, rangements, câblages – a été démonté, revu ou reconstruit avec méthode. Le projet s'est conclu par la rénovation du mât, pièce maîtresse qui redonne toute sa silhouette et son allure à l'embarcation.

Mais au-delà des compétences techniques, cette aventure est aussi une histoire de solidarité. Jean-François tient à remercier chaleureusement M. Christian Veauvy, qui a eu la gentillesse de lui permettre de mener à bien la rénovation du bateau sur sa propriété, offrant ainsi un espace indispensable au bon déroulement des travaux.

Il exprime également toute sa reconnaissance à ses amis Didier et Fabrice, dont l'aide et le soutien dans les moments les plus complexes ont été essentiels pour mener ce projet jusqu'au bout.

Aujourd'hui, le bateau retrouve l'eau à La Roche Bernard dans le Morbihan, avec une seconde jeunesse et une fierté bien méritée. La commune salue ce travail remarquable, fruit de patience et de la passion.



# SUITE...



AC Couesmes

# VIVA TINY HOUSE



**Viva Tiny house vous présente sa dernière création: l'ARTINY**

Véritable mini ossature bois plutôt que tiny house, elle mesure 3M de large, 10M de long et 4M20 de Haut. (38 M<sup>2</sup> de surface plancher) Elle est sur cadre bois et déplaçable par camion en transport exceptionnel de type 1. Elle est posée sur pilotis ou plot avec fondation légère et réversible.

Elle a été imaginée pour Sophie, artiste peintre qui rêve d'une maison à sa dimension, conçue éologiquement et très peu énergivore. Nous avons relevé ce défi et imaginé l'Artiny avec un grand salon pour peindre, une mezzanine-chambre où l'on tient quasiment debout (debout pour une personne de 1M70), une toilette sèche indépendant, une salle de bain avec baignoire, et un vrai escalier dressing... 🌟



**VENEZ LA DÉCOUVRIR EN VRAI À L'ATELIER !**  
PRENEZ RENDEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE : )  
ET EN ATTENDANT DE VOUS Y VOIR ...



# GAUTHIER GARRY



Après plusieurs années d'expérience au sein de différentes entreprises de maçonnerie du secteur, et originaire de Couesmes, j'ai fondé mon entreprise Gauthier G.

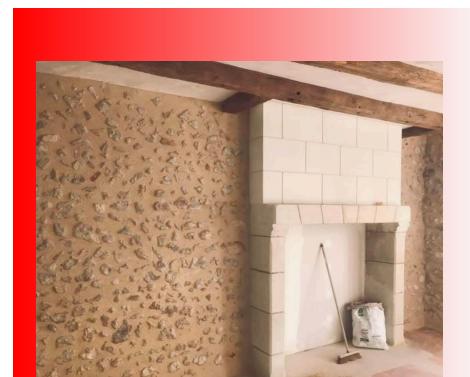
Initialement installée à Château-la-Vallière en 2019, l'activité se poursuit désormais à Couesmes.

## MAÇONNERIE TRADITIONNELLE, RAVALEMENT ET POSE DE CARRELAGE

Fort de plus de 20 ans d'expérience, je propose des prestations de maçonnerie traditionnelle, ravalement et pose de carrelage, aussi bien en neuf qu'en rénovation. Le respect du patrimoine est ma priorité, la sélection de matériaux de qualité et le soin apporté à chaque réalisation garantissent un résultat durable et conforme aux attentes de mes clients.

## NEUF OU RENOVATION

J'interviens dans un rayon d'environ 15 kms autour de Couesmes, principalement sur les communes de Château-la-Vallière, Couesmes et Chenu. Je remercie sincèrement mes clients pour leur confiance et leur fidélité. Malgré les aléas météorologiques qui peuvent parfois perturber les délais. Je m'engage toujours à fournir un travail rigoureux et respectueux des engagements pris. Au plaisir de travailler pour vous.



# SANDRINE JUMILUS

## ARCHITECTE LIBERALE

Choisir un architecte, c'est :

- Pouvoir se reposer sur l'expérience et la connaissance d'un professionnel du cadre bâti,
- Prendre en compte votre projet, vos motivations, pour valoriser votre patrimoine et l'adapter à votre mode de vie,
- Rénover, réhabiliter, restaurer, assainir, agrandir le bâti ancien sans le dénaturer,
- Tirer le meilleur parti des ressources de votre bâti dans une démarche de confort, de bien-être et de fonctionnalités contemporaines,
- Réduire les consommations énergétiques du bâtiment.

L'atelier d'architecture peut vous proposer deux grandes missions complémentaires ou divisibles :

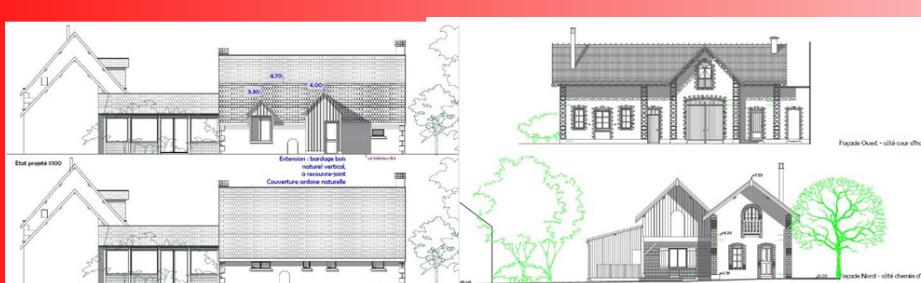
- La conception architecturale : du relevé des existants jusqu'au dépôt de la demande d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable de travaux, Permis de Démolir ...)
- La maîtrise d'œuvre : de la consultation des entreprises jusqu'à la réception des travaux.

Rural Idées Architecture, c'est :

Réhabilitation – Rénovation – Agrandissement – Habitat – Commerce – Tertiaire – Visite-conseil – Etude de faisabilité – Démarches d'urbanisme – Suivi de chantier

Membre du réseau Echobat et signataire du manifeste pour une Frugalité heureuse et créative.

RURAL IDÉES ARCHITECTURE | **Sandrine JUMILUS** | [ruralideesarchitecture37@gmail.com](mailto:ruralideesarchitecture37@gmail.com)  
| 06.84.63.48.55



# AU COEUR D'ALEX

## PASSIONNÉE PAR L'ART ARTISANAL

Basée à Couesmes, j'ai décidé de me lancer dans la création de bijoux et d'accessoires réalisés en résine époxy.

Ce matériau moderne et polyvalent offre une infinité de possibilités : jeux de couleurs, paillettes, fleurs séchées, formes variées ou encore matières naturelles... Chaque pièce est entièrement faite à la main, avec soin et patience, pour garantir un rendu soigné et durable.

Ce type d'activité demande une véritable maîtrise de la résine : connaître les temps de séchage, les dosages précis, les pigments adaptés, mais aussi les techniques permettant d'éviter les bulles et d'obtenir une finition parfaitement lisse. C'est un savoir-faire qui se construit avec la pratique, l'expérimentation et beaucoup de minutie.

Créer cette entreprise, c'est pour moi l'occasion de partager mon univers, d'imaginer des collections qui me ressemblent et de proposer des créations entièrement personnalisées.

Je souhaite offrir des bijoux et accessoires originaux, accessibles et fabriqués avec passion.

Mon objectif est simple : concevoir de beaux objets qui apportent une touche de personnalité et de couleur au quotidien, tout en valorisant le travail artisanal.

Je reste à votre disposition pour toute commande.



AU COEUR D'ALEX | Alexandrine BINOIS |

Instagram : Au.coeur.d'alex

Facebook : Au coeur d'Alex

06.50.80.76.38



# NOËL ENSEMBLE...



### Repas des aînés : un moment convivial malgré une faible participation

Comme chaque année, la municipalité a eu le plaisir d'offrir un repas convivial aux habitants de plus de 70 ans.

Ce moment de partage, toujours apprécié, s'est déroulé à la salle de Villiers-au-Bouin.

Cette édition a toutefois été marquée par une faible participation : sur les 82 administrés invités, seulement 39 ont pu être présents.

La municipalité regrette cette faible affluence mais comprend que contraintes familiales, déplacements, santé ou obligations personnelles puissent empêcher certains de se joindre à ce rendez-vous.

Pour les participants, ce repas a été l'occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, de partager un bon moment et de profiter d'un menu soigneusement préparé et servi par Jeannick et son équipe, du Relais de l'Ardillière, restaurant de notre commune. Nous les remercions chaleureusement pour la qualité de son service et de ses plats..

La commune espère pouvoir compter sur davantage de convives l'année prochaine, afin que ce temps de rencontre continue d'être un moment fort de la vie communale.



A NOTER DANS VOS AGENDAS

L'arbre de Noël et le repas des aînés 2026 auront lieu le **Samedi 28 novembre**

Joyeux Noël

# NOËL ENSEMBLE...



## Spectacle de Noël offert aux enfants de la commune

Comme chaque année, la municipalité a eu le plaisir d'offrir aux enfants de la commune un moment magique à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le spectacle de Noël, organisé le samedi 29 novembre a réuni de nombreux enfants accompagnés de leurs familles.

Petits et grands ont pu profiter d'une représentation joyeuse et pleine de surprises, mêlant musique, humour et participation du public.

À l'issue du spectacle, chaque enfant a reçu un cadeau et pour prolonger l'esprit de fête, un goûter leur a été servi.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des parents présents, les élus ainsi que Sophie et Viviane, les employées de la commune, mobilisés pour l'organisation de cet après-midi festif.

Ce rendez-vous convivial marque toujours un temps fort de la vie communale et permet de partager, ensemble, la magie de Noël.

Chacun reçoit une invitation pour participer à cette journée que ce soit les petits ou les grands. Si vous n'avez pas été conviés, c'est que vous n'êtes pas répertoriés dans nos fichiers. N'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie.



# COMITÉ DES FÊTES

## COMITÉ DES FÊTES : SOUDÉ, MAIS FATIGUÉ...

L'année 2025 s'achève pour le Comité des Fêtes, une année riche mais complexe pour nous.

Nous avons proposé de beaux évènements comme à notre habitude : Pâques et Halloween pour les enfants, des lotos, la randonnée, la brocante et les 70 ans du Comité.

Nous mettons, chaque année, beaucoup d'énergie pour dynamiser notre belle commune. Faute de constater que les habitants ne sont pas du tout au rendez-vous, nous manquons de forces vives comme beaucoup d'associations, nous fatiguons.

Nous nous sommes installés autour de la table pour faire le bilan. Doit-on continuer ? Y'a-t-il une vraie utilité à organiser des choses si vous, habitants, n'en ressentez pas le besoin ? Est ce financier ? Nous ne pensons pas parce que nous avons offert cette année un grand nombre d'activités : l'intégralité des animations des 70 ans était OFFERTE (initiations de danse, jeux gonflables, tir à l'arc, jeux en plein air, feu d'artifice, bal...) Sans compter Pâques et Halloween qui sont totalement offerts, adultes et enfants.

Alors quoi ?

Mais ne mettons pas tout le monde dans le même panier bien sûr. Nous avons tout de même une belle participation des enfants à Pâques et Halloween et nous savons que vous êtes satisfaits de ces fêtes.

Nous avons tout de même la chance, pour une commune de 500 habitants, d'avoir une mairie active (vous connaissez beaucoup de communes qui offrent un Noël aux enfants ?), une secrétaire dynamique qui est toujours disponible, un maire impliqué avec ses conseillers actifs qui veillent à la bonne tenue de notre commune, un cantonnier qui fleurit joliment nos rues, et un Comité des fêtes.

Mais aujourd'hui, nous sommes fatigués, car peu nombreux. Si ces mots résonnent pour vous, il n'y a pas de petite implication, ni de petite aide. 1h est infiniment importante.

Par exemple, samedi 22 novembre, c'est 6 personnes qui se sont impliquées pour installer les décos de Noël sur la commune. Nous espérons que vous appréciez ? Si les choses continuent et que personne ne veut donner 1h de son temps, il n'y en aura plus. Ce serait vraiment dommage...

Nous avons planifié une année 2026 "légère", en espérant que quelques bonnes âmes auront envie de rejoindre notre petite "asso" conviviale pour booster un peu ces évènements sans prétention.

La volonté cette année n'est pas de faire plus, vous l'aurez compris, mais de faire bien le peu que nous pouvons avec les forces que nous avons. Si vous avez envie de vous impliquer, un peu, beaucoup ou passionnément avec notre équipe dynamique, contactez-nous ! Promis, on est plutôt super sympa et surtout sans prise de tête



## ASSOCIATIONS

# COMITÉ DES FÊTES

## LE PROGRAMME 2026



Fournisseur des Aménageurs d'Espace

49 - Vendômes



[www.novimmo.fr](http://www.novimmo.fr)

Emmanuel Jeanneau  
Conseiller en immobilier  
Loix et ses environs  
Novimmo SAS - carte  
N°CP14461291899928735  
06 66 46 17 18  
02 85 52 68 00  
[ejeanneau@novimmo.fr](mailto:ejeanneau@novimmo.fr)  
[ejeanneau.novimmo.fr](mailto:ejeanneau.novimmo.fr)



DE LA TOURAIN  
ET DU POITOU



## ASSOCIATIONS

# A L'ASSO DES CARTES

## C'EST DES CARTES MAIS PAS QUE !

C'est aussi des cadres, des vases, des décorations et plus encore.

C'est l'art de créer, de mettre en forme des cadeaux personnalisés.

La carterie, le scrap sont réalisés à partir de papier de différentes couleurs ou décorés, de tamponnages, d'éléments naturels et de ce qui peut se récupérer et se transformer (boutons, perles, cartonettes...).

C'est aussi et surtout le partage, la bonne humeur et l'esprit d'équipe.

Cette année, nous avons accueilli de nouvelles adhérentes, chacune vient à son rythme à la séance ou à l'année, rejoignez nous.

Aussi comme notre maître mot est **PARTAGE** nous avons décidé d'agrémenter la table de nos aînés de la commune pour Noël avec des décos de table et d'assiette.



### SÉANCE GRATUITE

Le samedi des semaines paires de 14h à 18h, salle des associations à Couesmes  
32, rue Jean & François Tertrain

Tarifs :  
45€ l'année  
5€ la séance

06.81.48.51.54

[www.facebook.com/  
lasso.descartes](https://www.facebook.com/lasso.descartes)

# ASSISTANTES MATERNELLES

## DE COUESMES

Patricia GAINARD | L'Epinière | 06.66.20.10.97 |  
02.47.24.96.30

Filipa GOMES AIRES | 4, l'Epinière | 06 47 90 20 93

Olivia PADRO | La Collinière | 02 47 24 24 60



## ACCUEIL INDIVIDUEL - ACCUEIL COLLECTIF

### Responsable secteur :

**Delphine RAFARIN**  
**06 07 61 19 07**



### LA PETITE ENFANCE (DE 10 SEMAINES À 3 ANS RÉVOLUS)

Vous recherchez un mode de d'accueil pour votre enfant?

La responsable du Relais de votre secteur vous accompagne dans votre recherche d'un mode d'accueil :

**INDIVIDUEL** (assistant maternel ou garde à domicile) :

- liste des assistants maternels, gardes à domicile,
- information/conseil "parent-employeur".

**COLLECTIF** (multi-accueil ou micro-crèche) :

- pré-inscriptions dans les structures,
- suivi des demandes.

Information : <https://cctoval.fr/enfance-parentalite/0-3-ans/>

CONTACT ET ADRESSE  
2 rue des Sablons | 37400 Cléré les Pins  
02 47 24 06 32  
contact@cctoval.fr  
<https://www.facebook.com/peej.cctoval/>



# MULTI ACCUEIL

## POM DE REINETTE

Le Multi-Accueil « Pom' de Reinette » de Souvigné est une structure gérée par l'Association ACHIL. Elle est l'antenne départementale de l'Association Nationale, l'ACEPP (Association Collectif Enfant Parent Professionnel), qui anime un réseau de crèches parentales et associatives.

La crèche accueille 15 enfants par jour, et est ouverte du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30. Elle ferme 5 semaines par an ainsi que 2 jours en raison de journées pédagogiques pour tous les salariés de l'association ACHIL. Les enfants et leur famille sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire de 6 personnes (Educateur de Jeunes Enfants, Auxiliaire de puériculture, CAP Petite Enfance) avec régulièrement des stagiaires.

Les enfants peuvent fréquenter la crèche dès l'âge de 10 semaines jusqu'à leur 6 ans. Le Multi-accueil propose deux modes de garde aux familles : un mode « accueil régulier » (des jours fixes sont réservés et la demande de dossier se fera via le Relais Petite Enfance (RPE)) et un mode « accueil ponctuel » (la famille réserve un jour de temps en temps selon les places disponibles et l'inscription se fait directement à la crèche). Nous avons le souci de nous adapter aux mieux aux besoins des familles.

La volonté de Pom' de Reinette est d'offrir aux enfants un lieu de vie adapté à leurs besoins. Différents espaces sont mis à disposition : espaces de lecture, jeux symboliques (dinette, poupées...), motricité (avec toboggan et blocs moteurs), une cour extérieure, et un espace dédié aux bébés.

Les professionnelles proposent des sorties le plus souvent possible, avec des balades autour de la crèche, dans les espaces naturels que nous propose Souvigné. Nous sortons quotidiennement dans la cour de la crèche. Des temps de jeux libres, sous le regard bienveillant de l'équipe, sont proposés aux enfants afin de leur permettre de commencer à construire des relations sociales et ce, dans un cadre sécurisant aussi bien physiquement que psychiquement.

Afin de soutenir l'enfant dans son développement global, les professionnelles de la crèche proposent régulièrement, des ateliers tels que de l'éveil musical et corporel, des ateliers de dessin, de peinture, des activités de manipulation, modelage, transvasement, des temps de lecture, et de chanson tout au long de la journée et selon les envies des enfants, qui ont le choix de participer ou non à ces temps proposés.

La crèche Pom' de Reinette se veut un lieu de rencontre, d'échanges, d'écoute, où un travail de partenariat parents/professionnelles se crée. Pour cela, nous incitons les parents à s'impliquer dans ce lieu de vie d'accueil de leur enfant, à travers diverses actions ; sorties, fêtes, ateliers... Concrètement nous proposons aux familles de participer à notre commission de parents « Pom de Parents ». Cette rencontre a lieu une fois par trimestre, les professionnelles et les parents se retrouvent pour réfléchir ensemble au fonctionnement de la crèche, à la mise en place de projets, à l'organisation des différentes fêtes. Tous les talents et toutes les propositions sont les bienvenus !

Aussi chaque année l'équipe choisit un thème qui sert de fil conducteur aux activités et aux sorties proposées aux enfants. Cette année, le thème est « le tour du monde au fil des saisons ». Cela nous permet d'aller découvrir les différentes cultures des pays à travers la musique, les coutumes culinaires et culturelles. Les saisons sont toujours en fil conducteur car elles permettent d'ancrer l'enfant dans son environnement et de mieux comprendre le monde qui l'entoure.

La structure est également labellisée Ecolocrèche depuis 2019, en pensant le maximum de ses actions avec une vision et un objectif écologique.



# ACCUEIL DE LOISIRS

## 3 - 11 ANS

Fonctionnent les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires.

Ils ont pour objectifs de :

- Proposer aux enfants un accueil dans un lieu éducatif de détente, de loisirs et de découverte, complémentaire à la famille et à l'école,
- Permettre à l'enfant une expérience de la vie collective et d'apprentissage de l'autonomie,
- Offrir l'occasion de découvrir et pratiquer des activités variées favorisant son développement (artistiques, culturelles, ludiques et sportives),
- Mettre en œuvre un accueil adapté à chacun en favorisant l'inclusion des familles enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.

Inscriptions dématérialisées Structures "Gestion CCTOVAL"  
La Cabane de Bourgueil, Le Kiosque de Continvoir et Le Castel de Château-la-Vallière

Vous pouvez effectuer l'inscription de votre enfant uniquement via la plateforme sécurisée [démarches-simplifiées.fr](https://demarches-simplifiees.fr), en utilisant votre login France Connect.

Vous pouvez également suivre l'avancement de votre dossier et échanger avec la structure d'accueil directement sur ce portail.

Le montant de la participation financière des familles est modulé en fonction des ressources et est fixé par délibération du conseil communautaire.

N'hésitez pas à visiter le site de la CCTOVAL :  
<https://cctoval.fr/enfance-parentalite/3-11-ans/accueils-de-loisirs/>



ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS  
Château-la-Vallière

CC Technicolor Ouest Val de Loire

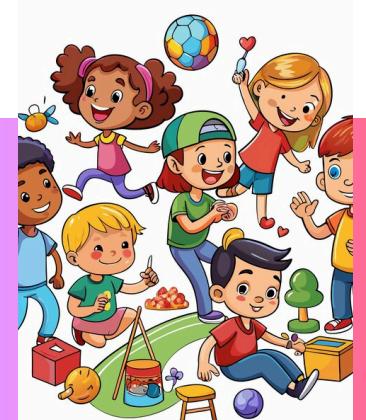
LE CASTEL

Rue du Général de Gaulle -  
37330 Château-la-Vallière

Ouvert de 7h30 à 18h30, les mercredis scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires

Tel : 06 22 25 41 54  
lecastel@cctoval.fr

Directrice : Marie DELARUE



ACCUEILS DE LOISIRS



# ACCUEIL DE LOISIRS

## ACCUEIL ET GARDERIES PERISCOLAIRES

**FONCTIONNENT LE MATIN  
AVANT L'ÉCOLE ET LE SOIR  
APRÈS LA CLASSE**

**INSCRIPTIONS DÉMATÉRIALISÉES  
STRUCTURES "GESTION CCTOVAL"**

- La Cabane de Bourgueil, Le Kiosque de Continvoir, Le Kiosque de Restigné, Le Castel de Château-la-Vallière, Les P'tits Mousses de la Chapelle-sur-Loire et Chamalo de Saint-Nicolas-de-Bourgueil.
- Vous pouvez effectuer l'inscription de votre enfant uniquement via la plateforme sécurisée [démarches-simplifiées.fr](https://demarches-simplifiees.fr) en utilisant votre login France Connect.
- Vous pouvez également suivre l'avancement de votre dossier et échanger avec la structure d'accueil directement sur le portail.



Community of Communes  
Touraine Ouest  
Val de Loire

**Le Castel**  
Château-la-Vallière  
06 22 25 41 54  
lecastel@cctoval.fr

**Le Kiosque**  
Continvoir & Restigné  
06 34 27 06 90  
lekiosque@cctoval.fr

**Chamalo**  
St-Nicolas-de-Bourgueil  
06 22 25 41 54  
lecastel@cctoval.fr

**La Cabane**  
Bourgueil  
06 86 06 20 65  
lacabane@cctoval.fr

**Les P'tits Mousses**  
La Chapelle-sur-Loire  
06 86 06 20 65  
lacabane@cctoval.fr

# INSCRIPTIONS

## Mercredis & Périscolaire

### ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026

Flashez-moi !

Ou sur notre site  
[www.cctoval.fr](http://www.cctoval.fr)

À remplir en ligne  
avant le 22 juin

 @peej.cctoval

**Vous recherchez un accueil ou garderie périscolaire pour votre enfant ?**

Contactez directement la structure.



# ACCUEIL DE LOISIRS

## ADOLESCENTS ET ACCUEIL JEUNES



Les Accueils de Loisirs Ados du territoire fonctionnent pendant les vacances scolaires. Ils sont destinés aux collégiens et lycéens entre 11 et 17 ans. Une inscription est nécessaire.

En parallèle, des accueils libres (accueils jeunes) sont proposés. Ils sont destinés aux jeunes âgés de 14 à 25 ans. Ces lieux sont ouverts certains après-midis des semaines scolaires et en soirée le week-end.

## ILS ONT POUR OBJECTIFS DE :

- Proposer aux jeunes un lieu d'accueil éducatif de détente, de loisirs, de découverte et d'échanges, complémentaire à la famille et au collège/lycée ;
- Permettre aux jeunes de s'initier à de nouvelles pratiques et de se divertir (animations artistiques, culturelles, ludiques et sportives) ;
- Proposer un espace de rencontre et d'échanges avec d'autres jeunes, un lieu d'écoute et d'information Jeunesse (prévention, orientation...) ;
- Accompagner les jeunes dans l'organisation de leur temps libre pour des actions et/ou des projets construits collectivement (sorties, séjours...) ;
- Mettre en œuvre un accueil adapté à chacun en favorisant l'inclusion des familles et/ou enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.



### TRUCK ADOS

Local Jeunes itinérant

Un accueil itinérant les mercredis et vacances scolaires

+ Interventions hebdomadaires sur la pause  
méridiennne des collèges de Château-la-Vallière

Tel : 07 57 41 17 90

truckados@cctoval.fr

### FLYER

[Facebook](#) | [Instagram](#)

Snapchat : @truckadoscctoval



LOCAL JEUNES ITINÉRANT

CC Touraine Ouest Val de Loire

Contact : Philippe RATAT

# ÉCOLES

## ECOLE MATERNELLE "LA VALLÉE DU LAC"

### La maternelle en route vers le monde marin !

Lundi 1er septembre, c'est avec joie que nous avons accueilli nos 48 petits élèves. Cette année, nous accueillons une nouvelle commune dans notre RPI : nous souhaitons la bienvenue à la commune de Saint-Laurent-de-Lin.

Pour cette rentrée, notre effectif d'élèves de grande section étant minime, nous avons fait le choix d'une répartition garantissant de bonnes conditions d'apprentissage pour tous, soit :

- 25 PS / MS avec Elyse DEGLANE et Sandrine VERRIER (atsem)
- 23 MS/GS avec Aline LEDRU (directrice) et Nathalie BESARD (atsem)

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année Elsa LECOMTE en qualité de service civique, qui aura pour mission de développer le bien être des élèves à l'école et assister les enseignantes dans le dispositif « Ecole du dehors ».

L'année 2024-2025 a permis d'emmener les élèves de nos 2 classes au Croisic, pour une journée de classe découverte sur le thème de la mer. Une journée magique qui a ravi petits et grands !!

Dans la continuité du travail mené depuis maintenant plusieurs années, et toujours avec l'esprit de former de futurs petits citoyens responsables, nous participons effectivement au dispositif qui consiste à sortir de l'école pour apprendre en se reconnectant à l'espace extérieur. Nous avons d'ailleurs démarré nos actions avec la participation traditionnelle de la journée Nettoyons la nature le 26 septembre 2025.

Cette année, l'école maternelle a pour thème « la découverte des contes » et travaillera donc dans divers domaines sur les traditionnels contes du patrimoine. Une sortie au château du Rivau est prévue afin de concrétiser les apprentissages et découvertes de l'année.

Sur le plan culturel, d'autres projets seront également proposés tout au long de l'année (spectacle autour des contes, Ecole et cinéma pour une des deux classes).

Les élèves de MS-GS se rendront normalement à l'opéra de Tours ainsi que dans un musée vers le printemps.

Nous avons repris notre partenariat avec les bénévoles de la bibliothèque qui nous accueillent chaleureusement pour nous lire des histoires mais aussi pour permettre à nos élèves de repartir les bras chargés. Nous les remercions sincèrement pour leur investissement auprès de nos élèves. Nous continuerons aussi d'entretenir nos relations avec les résidents de l'Ehpad : échanges de productions en lien avec notre thème de l'année.

Et la classe de Petite section accueillera régulièrement les assistantes maternelles du RAM et les enfants qui leur sont confiés, afin de partager des activités ensemble et de familiariser ces futurs élèves avec le milieu scolaire.

En attendant, nous tenons à remercier tous nos partenaires pour leur soutien indéfectible : les municipalités de Château-La-Vallière, Brèches, Couesmes, Lublé, Saint-Laurent-de-Lin, l'APE, les parents d'élèves et leurs représentants, qui nous aident à accomplir nos projets, tant par leurs dons que par leurs actions.

#### CONTACT :

36, ave du Général de Gaulle | 37330 Château la Vallière  
02 47 24 96 78 | [ec-chateau-la-valliere@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-chateau-la-valliere@ac-orleans-tours.fr)

# ÉCOLES

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINT-JOSEPH



L'école Saint Joseph située 24 avenue du Général Leclerc à Château la Vallière, accueille vos enfants à partir de deux ans et demi jusqu'au CM2. Les élèves sont répartis dans quatre classes.

Notre projet pédagogique « A la découverte des métiers » est à venir découvrir en rendez-vous ou lors de nos portes ouvertes le **Samedi 24 Janvier 2026 de 9h à 12h**, le **Samedi 14 Mars 9h à 12h** et également le **Samedi 30 Mai de 9h à 12h**.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant en contactant la cheffe d'établissement Charlène MEUNIER au 02 47 24 02 13 ou par mail à : [ecolestjoclv@sfr.fr](mailto:ecolestjoclv@sfr.fr).

Les diverses sorties scolaires (Clos Lucé, Zoo de la Flèche, Zoo de Doué, Futuroscope ou une école d'autrefois...) et animations (gestes de premiers secours, permis piéton et internet, école et cinéma mais également des spectacles en rapport avec notre projet pédagogique) ponctuent et complètent notre projet pédagogique.

Des moments festifs, comme les chorales de Noël et de la St Joseph, la kermesse ou encore le carnaval par exemple, animent l'année scolaire et permet aux parents et enfants de se rencontrer.

L'association des parents d'élèves (Apel) de Saint Joseph, par leur investissement et leur joie de vivre, permettent de participer financièrement aux projets de chaque classe, ainsi qu'aux sorties scolaires. Leur présidente Adeline BIOCHE-COURSAULT est à votre disposition si vous souhaitez échanger avec elle sur les différentes manifestations de l'école.

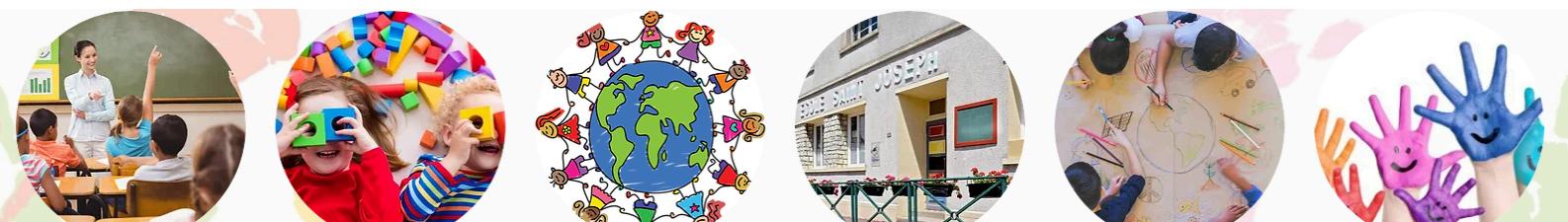
Notre devise : la différence de chaque personne permet l'enrichissement de tous.

Au plaisir de vous rencontrer.

Charlène MEUNIER  
Cheffe d'établissement



Découvrir



# ÉCOLES

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE “LA VALLÉE DU LAC”

Le lundi 1er septembre, c'est avec joie que nous avons accueilli 122 élèves à l'école élémentaire de Château-la-Vallière. Les parents ont pu être accueillis dans la cour par le discours du directeur monsieur Legendre et assister à l'appel des classes en présence de la municipalité. Cette nouvelle année est marquée par l'arrivée d'une vingtaine d'enfants de la commune de Saint-Laurent-de-Lin sur le RPI. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre établissement.

Les élèves sont répartis dans 5 classes :

- 22 CP avec Lisa LAMBERT,
- 23 CP-CE1 avec Sophie AUGE,
- 23 CE1-CE2 avec Fred BEAUCHAMP et Estelle MARTIN,
- 27 CE2- CM1 avec Mélanie LAUR et Chiara FERRY nouvellement nommée,
- 27 CM1-CM2 avec Jimmy LEGENDRE et Corentin NOËL.

Nous avons également le plaisir d'accueillir madame Stéphanie DESPREZ et madame Jennifer PANNEAU (AESH).

L'année 2024-2025 a permis aux enseignants de mener de nombreux projets: « École et cinéma » pour toutes les classes ainsi que la participation à un spectacle interactif, les séances de natation pour les CE1, les sorties vélos pour les CM1 et CM2. Les projets de classe autour de la nature ont été menés tout au long de l'année et ont permis de faire des sorties avec l'USEP à Tours, à Château-la-Vallière, une sortie au musée de Carnuta et en forêt de Bercé à Jupilles. Les élèves ont visité le château et les jardins de Villandry en fin d'année scolaire.

Dans la continuité des projets menés, cette année 2025-2026, toutes les classes travailleront sur le thème des « contes et légendes » avec de nombreuses activités prévues autour de ce thème. Une sortie pédagogique est prévue en début d'année en forêt de Bercé et au musée CARNUTA de Jupilles. Avec l'USEP, l'école participera à des courses d'orientation au lac du Val Joyeux, à l'Anim'Athlée de Cléré-les-Pins, à des randonnées contées et nous participerons en avril à la semaine olympique et paralympique. Les élèves de CM1 liront des contes aux enfants de l'école maternelle et une journée « jeux de société » sera organisée à l'école en collaboration avec les personnes âgées de l'Ehpad Louise de la Vallière.

Nous reprenons le partenariat avec la bibliothèque tous les mardis une fois par période.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles pour leur investissement auprès de nos élèves.



### CONTACT :

36, ave du Général de Gaulle | 37330 Château la Vallière  
02 47 24 02 63 | [ec-b-chateau-la-valliere@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-b-chateau-la-valliere@ac-orleans-tours.fr)



# COLLÈGE J. DU BELLAY

L'année scolaire 2024-2025 a été particulièrement riche en projets et en émotions pour le collège Joachim-Du-Bellay. Au-delà des banderoles et des manifestations qui ont marqué le début de l'année 2024, cette période s'est encore distinguée par la variété des sorties et activités pédagogiques proposées aux élèves.

Juillet 2024 a également vu le départ de **Mme Mota**, CPE depuis de nombreuses années, remplacée en septembre par **Mme Maupas**. Mais le point d'orgue de la rentrée a sans doute été la découverte par les élèves et le personnel de **toilettes entièrement rénovées** ! Un grand merci au Département pour ce financement essentiel.

Tant de choses ont été réalisées par les équipes très dynamiques du collège qu'il est difficile de toutes les citer, mais voici quelques projets particulièrement remarquables :

**Les classes de 6<sup>e</sup>** ont participé à une **journée en plein air** à la ferme de la Cabrett du Viornay, où ils ont découvert le métier d'agriculteur et la fabrication du fromage de chèvre. Ils ont également été accueillis par Marina sur le site d'Anim'aux Prés et ont pris part à la lecture des Contes détournés, proposée par la compagnie **Prométhéâtre**.

**Les élèves de 5<sup>e</sup>** ont, pour leur part, découvert **Montsoreau et Candes-Saint-Martin** lors d'une journée de visite en mai. Ils ont aussi bénéficié d'une initiation au flamenco, animée par une professionnelle, offrant une belle ouverture culturelle au sein même du collège.

L'une des deux classes de **4<sup>e</sup>** a participé à l'action Jeunes en librairie, en collaboration avec la librairie Libre Enfant. Ce projet s'est conclu par une journée à Tours, rythmée par la découverte de la librairie, d'un musée de la typographie et de la bibliothèque municipale.

La **Classe de Défense**, pour sa troisième et dernière année d'existence, a mené un programme complet : visite de la base aérienne partenaire, participation au **challenge sportif inter-classes de défense**, **visite du village martyr de Maillé et commémoration à Château-la-Vallière**. Les **élèves de 3<sup>e</sup>** ont assisté à deux représentations autour du thème du genre et de l'égalité filles-garçons. En novembre, ils ont découvert le concert-lecture de la compagnie De Plumes et d'Elles à la salle des fêtes de Château-la-Vallière, puis ont apprécié le spectacle **Ouiiii** de la compagnie Möbius Band. Les élèves de l'option **anglais renforcé (3<sup>e</sup>)** ont eu l'immense honneur d'accueillir **M. Gadisa Birhanu**, représentant de l'ONU, avec qui, ils ont échangé pendant plus d'une heure. Cette rencontre s'est conclue par un déjeuner préparé par les élèves de la **SEGPA** dans l'atelier HAS, un moment particulièrement apprécié par tous.

L'année a également été marquée par des journées à thèmes organisés par l'équipe des élèves, personnels et parents du CVC (Conseil de vie collégienne) et par la première **Journée de l'environnement**, organisée autour des enjeux écologiques et du développement durable. Professionnels et enseignants ont animé des ateliers variés : construction d'hôtels à insectes et de nichoirs, découverte de la fresque du climat, fabrication de tawashis et de savons... Les équipes de cuisine ont relevé le défi d'un **challenge "zéro gaspillage"**, salué par un franc succès. Une magnifique réussite collective des enseignants et des éco-délégués ! Merci aux parents qui ont participé et encadré cette journée et bravo à tous et à toutes !

À titre individuel, **Lilly-Rose Boudet et Florena Defregne-Vigné, élèves de 3<sup>e</sup>**, ont remporté le **concours des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices** pour la région Centre-Val de Loire, grâce à leur brillante prestation en anglais. Leur succès leur a valu une **réception au Quai d'Orsay**, où elles ont rencontré le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'ensemble de ces actions témoigne du **dynamisme** et de l'**ouverture culturelle** du collège Joachim-Du-Bellay. Les élèves y développent leurs ambitions et s'y épanouissent pleinement – les nombreuses affectations dans des filières d'excellence en sont la preuve. Une ombre demeure cependant à ce beau tableau : le besoin toujours important de **rénovation des bâtiments** du collège. Mais plusieurs salles ont déjà été rénovées, et un **projet de réfection des couloirs** est en préparation.

Chut ! Gardons la surprise pour la gazette de l'an prochain !



# A.P.E.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES "LA VALLÉE DU LAC"

Nous sommes une association à but non lucratif, nous agissons tout au long de l'année pour récolter des fonds aux profits des écoles et de leurs besoins, qu'ils soient matériels ou événementiels.

Cette nouvelle année sera riche en projets :

Une soirée à thème, une brocante, un loto, un marché de Noël et bien évidemment la kermesse de fin d'année scolaire, sans oublier bien-sûr des ventes de toutes sortes tout au long de l'année.

Ces actions ne sont pas que des moments conviviaux et fraternels. Elles renforcent le sentiment d'appartenance à notre communauté scolaire et permettent de soutenir des initiatives concrètes au bénéfice de tous les élèves.

Cette année encore, nous souhaitons poursuivre dans une dynamique d'union :

- en encourageant la participation de nouveaux parents,
- en rendant possible les projets pédagogiques et culturels en partenariat avec les enseignants,
- et bien entendu en continuant à défendre les intérêts des familles dans un esprit de dialogue constructif.

L'association a toujours besoin de volontaires.

Notre force, c'est nous, nos enfants !

C'est nous tous !

Philippe CHOULET, président.



### CONTACT :

36, ave du Général de Gaulle | 37330 Château la Vallière  
Page facebook : <https://www.facebook.com/ApeLaValleeDuLac>  
Mail : ape.lavalleedulac@gmail.com

# A.P.E.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE JOACHIM DU BELLAY

Un avenir incertain sans davantage de bénévoles.

L'Association des Parents d'Élèves (APE) « Les Enfants du Bellay » joue un rôle essentiel dans la vie du collège Joachim-du-Bellay. Grâce à ses actions, du matériel, des sorties et des projets pédagogiques peuvent être financés pour l'ensemble des élèves.

En 2025, l'APE a organisé de nombreux événements réussis : goûter d'accueil des 6e, cross du collège, ventes de brioches et de saucissons, loto... Autant d'initiatives qui ont permis de renforcer la convivialité et de soutenir concrètement les enfants.

Mais en 2026, la situation est plus compliquée : faute de bénévoles, le loto – rendez-vous phare de l'association – ne pourra pas avoir lieu.

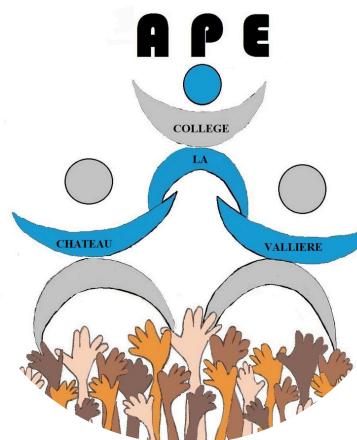
S'engager dans l'association ne demande pas beaucoup de temps : chacun peut contribuer à sa manière, même ponctuellement – préparer un gâteau pour une vente, donner un coup de main lors d'un événement, relayer l'information auprès de son entourage... Chaque geste compte !

Nous lançons donc un appel à tous les parents : Rejoignez l'APE, même un petit investissement, une aide ponctuelle peut faire une grande différence. Sans davantage de soutien, l'association risque de disparaître, et avec elle de nombreuses opportunités pour nos enfants.

Parents, votre aide est précieuse pour garantir la continuité et le dynamisme des projets au service de nos enfants.

Le bureau de l'APE remercie chaleureusement les enseignants, les élèves, les commerçants et tous les bénévoles déjà engagés, et vous adresse ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2026.

Dévoles aux parents d'élèves



### CONTACT :

36, ave du Général de Gaulle |37330 Château la Vallière  
Page facebook :<https://www.facebook.com/ApeLaValleeDuLac>  
Mail : ape.lavalleedulac@gmail.com



# ORGANISMES

## ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale intervient auprès des personnes, des couples ou des groupes qui rencontrent des difficultés d'ordre social, financier ou familial pour les aider à trouver des solutions adaptées et durables

Permanence : mairie, 6, rue Lezay Marnésia à Château la Vallière

- les mardis et jeudis sur RDV

Mme BOUDISSEAU 02 47 24 30 11

## MISSION LOCALE

La Mission Locale est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, d'accompagnement vers l'emploi et d'accompagnement social pour les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés.

Permanence les après-midi sur RDV au 21 avenue du Général Leclerc à Château la Vallière

Brigitte MORAINVILLE et David FOSTIER 02 47 21 64 54

## RAM (RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE)

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le RAM apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par le Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

Permanence deux vendredis par mois de 9h00 à 10h30 à la Salle Associative de Château la Vallière

Delphine RAFARIN 06 07 61 19 07 |  
02 47 38 79 95

## ADMR (ASSOCIATION AIDE DOMICILE EN MILIEU RURAL)

L'ADMR accompagne les personnes âgées et personnes en situation de handicap dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi garde de jour et de nuit, téléassistance, livraison des repas, transport accompagné, services d'aide aux aidants, etc...

Permanence tous les lundis de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30 à la mairie.

ADMR 06 76 23 69 03

## ENTRAIDE SCOLAIRE

Elle propose un accompagnement bénévole à des enfants en difficulté scolaire que les parents ne peuvent pas aider ou ne peuvent pas faire aider.

Les bénévoles prennent en charge, un enfant, une heure par semaine à son domicile.

Françoise FOLIGUET 06 28 43 34 57  
Mail : esa37.nordouest@gmail.com  
[www.entraidescolaireamicale.org](http://www.entraidescolaireamicale.org)



# ORGANISMES

## POINT ACCUEIL EMPLOI

Le PAE, créé par la Communauté de Communes Touraine Nord-Ouest et partenaire du pôle emploi, propose un service d'affichage quotidien et de mise en relation des offres d'emploi. Un animateur fournit tout type de renseignements (formation, inscription pôle emploi, rédaction de CV...).

Permanence : 21 avenue du Général Leclerc à Château la Vallière

- Le matin du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
- L'après-midi les lundis, mardis, jeudis de 14h00 à 17h00

Stéphanie ROCHELINE 02 47 24 25 22

Mail : [srochette@tno.fr](mailto:srochette@tno.fr)

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Permanence le 3ème mardi du mois de 10h00 à 12h00 à la mairie de Château la Vallière (sur rendez-vous).

Françoise BARBIER-BASTARD  
06 63 04 63 29

## RESTOS DU COEUR

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur ». Ils ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

Permanence : rue des planteurs à Château la Vallière

- Période hivernale : les lundis et jeudis de 14h00 à 16h00
- Période estivale : les lundis de 14h00 à 15h30

Anne-Marie BOURGEOIS  
06 69 65 57 74

## PRÉSENCE VERTE

Présence Verte est un service national de téléassistance pour le maintien à domicile en toute sécurité des personnes âgées, isolées, dépendantes ou atteintes d'un handicap.

Contacter votre conseiller local  
Tél : 0 825 004 116 (0,15€TTC/mn)  
Site Internet : [www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)

## PLANNING FAMILIAL

Un lieu d'écoute et de dialogue au cœur de votre centre-ville. Il favorise l'échange et le partage des savoirs, des cultures, des expériences.

Maison de service au public : 21, avenue du Général Leclerc à Château la Vallière

Mail : [msapchateaulavalliere@cctoval.fr](mailto:msapchateaulavalliere@cctoval.fr)  
[www.maisondesservicesaupublic.fr](http://www.maisondesservicesaupublic.fr)



# ORGANISMES



Le don de sang, un acte citoyen et solidaire indispensable pour sauver de nombreuses vies !

Chaque jour, en France, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins de patients en attente d'une transfusion sanguine. L'EFS en Centre-Pays de la Loire, doit à lui seul en collecter 1 100 par jour.

C'est un geste rapide et gratuit qui permet de soigner un million de personnes tous les ans. L'Etablissement français du sang garantit l'autosuffisance en produits sanguins du pays aux côtés de nombreux bénévoles.

Toutes les 2 minutes en France, quelqu'un a besoin de sang que ce soit dans le cadre d'un traitement ou pour une opération chirurgicale. Les dons de sang sont vitaux pour de nombreux patients pour qui, seule une transfusion sanguine peut contribuer à les soulager ou à les guérir.

5 fois par an, une collecte de sang est organisée dans la commune de Château-la-Vallière : n'attendez plus pour prendre rendez-vous.

Pourquoi donner régulièrement ?

La durée de vie des produits sanguins n'est pas illimitée : 42 jours pour les globules rouges et 7 jours pour les plaquettes. En conséquence, donner régulièrement est essentiel pour renouveler les réserves et ainsi garantir à chaque patient le produit sanguin dont il a besoin.

Pour donner son sang, il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Pesaer au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité avec photo
- Bien s'hydrater et ne pas être à jeun avant le don
- Prendre rendez-vous
- Pas sûr de pouvoir donner ? Faites [le test en ligne](#)

Envie de vous investir en faveur  
du don de sang ?  
Contact : Coralie GAUDIN  
[coralie.gaudin@efs.sante.fr](mailto:coralie.gaudin@efs.sante.fr)

# RELAIS EMPLOI SOLIDARITÉ

## R.E.S. A SAINT PATERNE

Facilitez vos  
recrutements

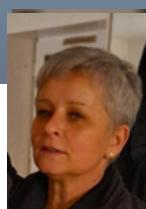


Que ce soit pour un dépannage ponctuel, un remplacement plus long ou un recrutement très spécifique, RES vous trouve le profil le plus adapté.

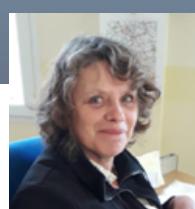


Vous êtes un particulier et cherchez de l'aide pour le ménage, le nettoyage de vitres ou baies vitrées, l'entretien de votre jardin... ? Nous mettons à votre disposition du personnel qualifié et disponible immédiatement !

Inscription à R.E.S sur rendez-vous  
Mail : [contact@res-stpaterne.fr](mailto:contact@res-stpaterne.fr) | 02 47 29 37 12  
06 44 10 03 50



Sylvie PERROTIN  
Directrice

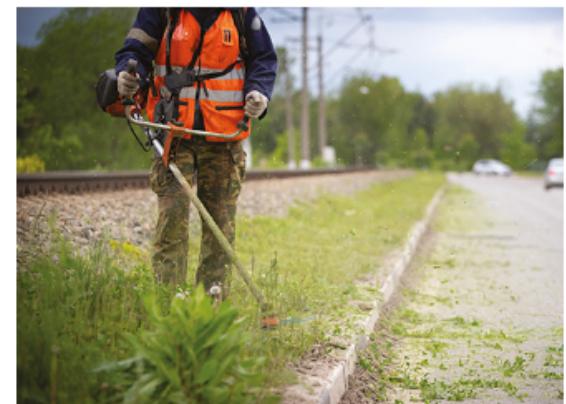


Christine MICHEL  
Agent d'insertion



Violaine ASSET  
Agent administratif

Confiez-nous vos  
travaux !



Pour l'entretien de vos locaux, vos travaux paysagers ou vos travaux de bâtiments, faites appel à RES, et conciliez valeurs et efficacité !

## POUR LES JEUNES DE 16 A 25 ANS, SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE

David Fostier, Conseiller Mission Locale reçoit sur rendez-vous :

- à l'Espace Pôle Santé et Social Simone Veil à Ambillou
- à l'association R.E.S à St Paterne Racan
- à la Mission Locale à Tours Nord

Mail : [david.fostier@laposte.net](mailto:david.fostier@laposte.net)  
02 47 29 31 20 (répondeur)  
06 62 48 70 19



# GESTION DES DÉCHETS

## LA COLLECTE

Le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes s'effectue le **LUNDI MATIN**.

Si il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage est systématiquement reporté au mardi matin.

### LES BONS GESTES :

- pensez à sortir vos ordures la veille au soir,
- le sac jaune posé au sol, à côté du bac noir,
- la poignée du bac orientée côté rue.

### IMPORTANT :

- Les déchets ménagers doivent être dans un sac poubelle bien fermé puis disposés dans le bac noir
- Les cartons doivent être apportés en déchèterie et non posés au pied des bacs.

### Pour information :

les containers à papiers et à verres, sur la commune de Couesmes, se trouvent à l'angle de la rue Pierre Fontaine et de la rue Velpau.

Les sacs jaunes sont à votre disposition en mairie.

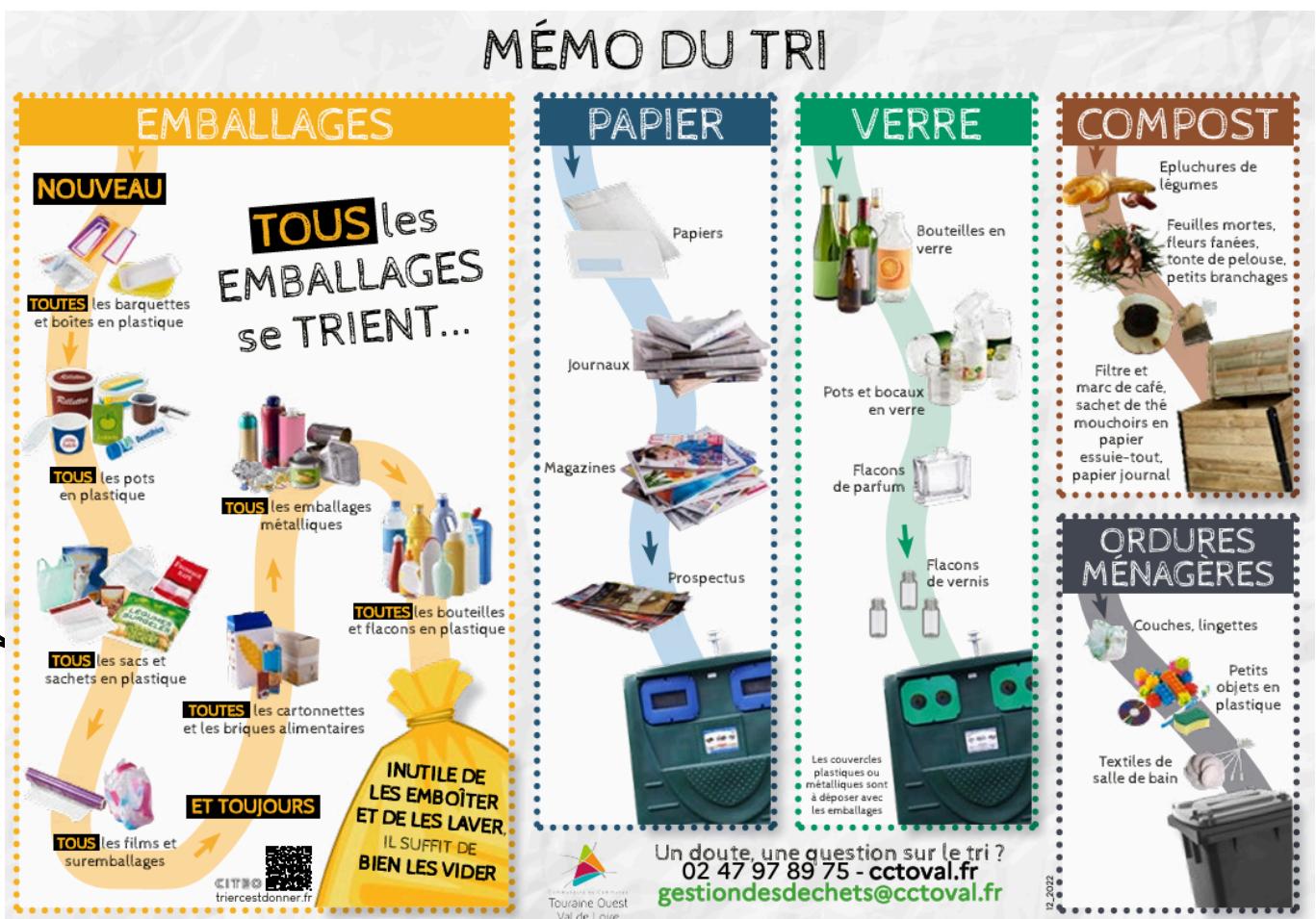
### Un problème de collecte ?

### Une question ?

Contact :

1, Impasse Clé des Champs  
37140 BOURGUEIL  
gestiondesdechets@cctoval.fr

02 47 97 89 75



# DÉCHÈTERIES

## HORAIRES DE DÉCHÈTERIES

	BENAIS	BOURGUEIL	CINQ MARS LA PILE	COTEAUX SUR LOIRE (ST PATRICE)	SAINT LAURENT DE LIN	SAVIGNÉ SUR LATHAN
Lundi	6h30 - 12h	14h - 17h	14h - 18h	9h - 12h	Fermé	9h - 12h 14h - 17h
Mardi	6h30 - 12h	9h - 12h	Fermé	Fermé	9h - 12h 14h - 17h	Fermé
Mercredi	6h30 - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h
Jeudi	6h30 - 12h	14h - 17h	Fermé	Fermé	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	6h30 - 12h	Fermé	14h - 18h	Fermé	Fermé	Fermé
Samedi	6h30 - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
<b>FERRAILLE</b>	TOUS LES JOURS	2 <sup>ME</sup> SAMEDI DU MOIS	TOUS LES JOURS (SAUF MARDI ET JEUDI)	2 <sup>ME</sup> SAMEDI DU MOIS	1 <sup>ER</sup> SAMEDI DU MOIS	1 <sup>ER</sup> SAMEDI DU MOIS

Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés

## OBTENIR UNE VIGNETTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Afin d'accéder aux 6 déchèteries vous devez vous faire recenser en qualité de particulier demeurant sur l'une des 28 communes qui composent la CCTOVAL, pour qu'une vignette ACCÈS PARTICULIERS vous soit remise.

**Pour cela, il suffit de fournir les documents suivants :**

- Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une copie de la carte grise du ou des véhicule(s) utilisé(s)

**Puis 2 solutions de transmission s'offrent à vous :**

- Les envoyer par e-mail à l'adresse suivante :  
[contact@smipe-vta.net](mailto:contact@smipe-vta.net).

A réception de ces documents, une vignette vous sera envoyée par voie postale.

- Ou vous présenter au sein de nos bureaux sur le site de la déchèterie de Bourgueil au 1, Impasse Clé des Champs – Zone Industrielle La Petite Prairie, les lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h30 13h30-17h30, le mercredi 8h30-12h30, le vendredi 8h30-12h30 13h30-16h30

**La vignette sera délivrée sur place.**

# TRANSPORT A LA DEMANDE

## RÉMI+ : LE TRANSPORT À LA DEMANDE ARRIVE DANS NOS COMMUNES !

Pour faciliter la mobilité en zone rurale, la Région Centre-Val de Loire et le réseau Rémi 37 proposent un service de transport à la demande, accessible à tous. Ce dispositif vous permet de rejoindre les communes principales de votre secteur depuis votre domicile, à un tarif identique à celui du car.

Comment ça fonctionne ?

Réservation obligatoire : au plus tard la veille avant 17 h (le vendredi pour le lundi).

Prise en charge à domicile et retour assuré.

Horaires confirmés par la centrale de réservation.

Contact : 0 806 70 33 33 (du lundi au samedi, 6 h à 20 h).

Plus d'infos : [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr).

Les secteurs et jours concernés :

Langeais : mardi (13 h 30 – 15 h 30) et samedi (9 h 30 – 11 h 30).

Savigné-sur-Lathan : mercredi (9 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 15 h 30).

Château-la-Vallière : lundi (9 h 30 – 11 h 30) et mercredi (13 h 30 – 15 h 30).

Bourgueil et Chouzé-sur-Loire : mardi (9 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 15 h 30).

Les points d'arrêt desservent les lieux stratégiques : mairie, maison France Services, zones commerciales, marchés, gare SNCF, centre-ville.

Un service simple, pratique et solidaire : pensez à réserver et profitez d'une mobilité adaptée à vos besoins !



**Transports**

**ZOOM SUR**

**Rémi+ à la demande**

**ACCESSIBLE À TOUS !**

**RÉMI+ À LA DEMANDE VOUS EMMÈNE VERS LES COMMUNES PRINCIPALES DE VOTRE SECTEUR**

Appellez le centre de relations usagers Rémi, au **0 806 70 33 33** Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.

Plus d'informations sur [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)

**LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE**

J'HABITE JE VAIS

**CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE**

JOURS	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
<b>CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE</b>			
LUNDI	9 H 30	RUE DES PORTES DE FER (MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE) PLACE DU CHAMP DE FOIRE (LA POSTE, COMMERCES, MARCHÉ) AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE (CENTRE COMMERCIAL)	11 H 30
MERCREDI	13 H 30		15 H 30

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

# VOITURE EN AUTOPARTAGE

## UNE VOITURE EN AUTOPARTAGE POUR CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE

La Région Centre-Val de Loire, en partenariat avec la CCTOVAL et la mairie, met en place un véhicule électrique en autopartage sur la commune. L'objectif : faciliter les déplacements sur le territoire et limiter la pollution grâce au moteur électrique. Stationné rue du 8 mai 1945 où des travaux de raccordement ont eu lieu, le véhicule devrait être utilisable dès la fin de l'année 2025. Il pourra être réservé à la journée ou sur une plage horaire, pour un prix abordable. Pour en bénéficier, inscrivez-vous dès à présent sur le site [remiautopartage.clem.mobi](http://remiautopartage.clem.mobi) ou téléchargez l'application Clem mobi.

Retrouvez toutes les informations sur l'offre d'autopartage sur le lien suivant :

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/services/remi-autopartage/>

Pour vous déplacer sur le territoire, pensez aussi au nouveau service de Transport à la Demande, accessible le lundi matin et mercredi après-midi pour vous rendre au centre de Château-la-Vallière, et le mercredi matin et après-midi pour vous rendre à Savigné-sur-Lathan. Plus d'informations sur le lien suivant :

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/remi-plus-a-la-demande/>

CONTACT :  
Sonia BUSSONNAIS  
02.47.24.06.32 |  
[sbussonnais@cctoval.fr](mailto:sbussonnais@cctoval.fr)

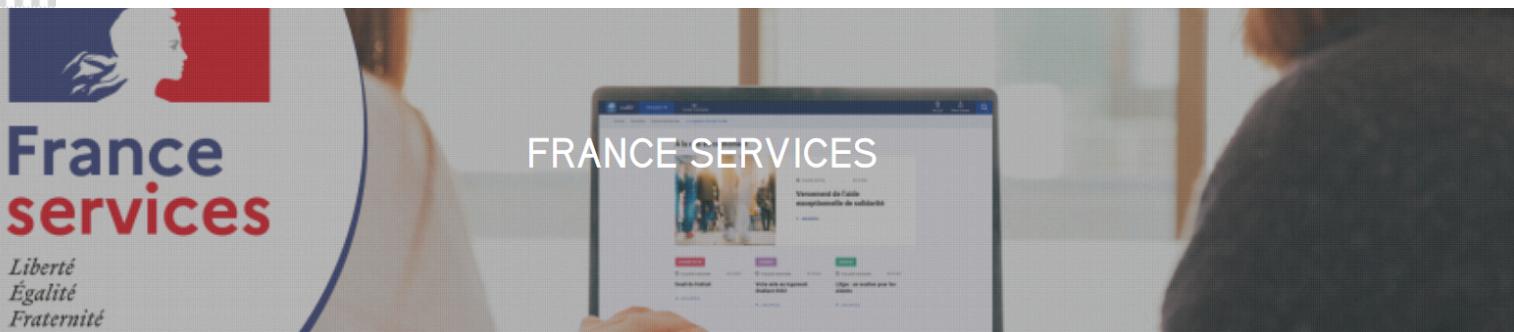
Covoiturer  
C'est facile ! **Nouveau!**

**PARKING DE COVOITURAGE**  
**AVENUE DU GENERAL DE GAULLE**  
**FACE AU SUPER U**



Transports

# MAISON FRANCE SERVICES



## UNE NOUVELLE MAISON EN FRANCE SERVICES

France Services est un guichet unique de proximité qui accompagne les habitants dans leurs démarches administratives en ligne du quotidien, en lien avec les principaux opérateurs nationaux (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, France Travail, Impôts, France Titres, La Poste, Point Justice, Chèque Energie, France Renov', URSSAF). Les agents sont présents pour faciliter l'accès aux services numériques, aider à la création d'espaces personnels, au téléchargement de documents, à la réalisation de demandes en ligne et à la compréhension des outils digitaux.

À Château-la-Vallière, la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire souhaite offrir un bâtiment plus proche du centre-bourg et mieux adapté. Ce nouvel espace accueillera davantage de services, tels que l'Espace de Vie Sociale l'Orangerie de l'association AGORA, la Maison Départementale des Solidarités, l'association ADMR mais aussi le Relais Petite Enfance. Il sera implanté dans l'ancienne grange située dans le parc de la mairie, actuellement en cours de réhabilitation. Les travaux, débutés en janvier 2025, devraient s'achever au premier trimestre 2026. Le coût, estimé à 1 600 000 €, est financé par l'État, la Région Centre-Val de Loire, le Département, l'ADEME et la Communauté de communes.

### Romain FOUGERON

Coordinateur des Espaces France Services  
Pôle Services à la Population  
06 35 22 04 83 - 02 47 24 25 22

Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire  
2 rue des Sablons, 37340 Cléré-les-Pins  
02 47 24 06 32  
[www.cctoval.fr](http://www.cctoval.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi : de 09h00 à 12h30 de 14h00 à 17h00

Mercredi, Vendredi : de 09h00 à 12h30

Accueil possible les mercredi et vendredi après-midis sur rendez-vous uniquement.

Tél : 02 47 24 25 22

21 avenue du Général-Leclerc, 37330 Château-la-Vallière

Courriel : [franceservices.clv@cctoval.fr](mailto:franceservices.clv@cctoval.fr)

Site web : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Transports

# AMÉLIORER SON HABITAT



AMÉLIORER SON HABITATION

## POUR QUI ?

Les propriétaires occupants ou bailleurs

## COMMENT ?

Un 1er RDV avec une étude des critères d'éligibilité :

- soit une **orientation vers le bon interlocuteur, via notre réseau de partenaires** (SOLIHA, Compagnons bâtisseurs, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement -CAUE, Agence Départementale pour l'Information sur le Logement- ADIL FRANCE TOURNAINE RENOV...),
- soit un **accompagnement individuel jusqu'à ce que le projet soit finalisé** (montage de dossier, suivi, dépôts des demandes sur les plateformes en ligne telles que MA PRIM RENOV, MON PROJET ANAH, Certificats d'Économie d'Énergie-CEE...)

## POUR FAIRE QUOI ?

- **Réaliser des travaux d'amélioration thermique** (isolation, chauffage, huisseries...) pour réduire vos factures,
- **Améliorer son habitat** (sortie d'insalubrité, installation ou de rénovation de réseaux d'eau, d'électricité, de gaz...),
- **Aménager votre logement pour continuer à y vivre** (adaptation pour le maintien à domicile).

La CCTOVAL a mis en place un guichet unique pour faciliter vos recherches sur les différentes structures susceptibles de vous accompagner et sur les différents dispositifs d'aide. Le service habitat et Logement est à votre disposition sur rendez-vous à l'hôtel communautaire de Cléré-les-Pins. Il vous oriente vers l'interlocuteur et le dispositif adapté à votre projet.



CONTACT :

Sonia BUSSONNAIS

02.47.24.06.32 | [sbussonnais@cctoval.fr](mailto:sbussonnais@cctoval.fr)

# PERSONNES ÂGÉES



HÉBERGEMENT PERSONNES ÂGÉES

## RELAIS SEPIA - ACCUEIL DE JOUR ET LOGEMENT TEMPORAIRE

Le relais SEPIA accueille pour des séjours allant de 2 jours à 3 mois des personnes âgées qui vivent à domicile et qui ont une difficulté momentanée pour y rester. Une équipe qualifiée vous accompagne en respectant vos rythmes et besoins, vous invite à participer à la vie de la maison afin de vous permettre de regagner votre domicile dans de bonnes conditions, sans perdre vos habitudes. C'est pour vous l'occasion de vous ressources, vous reposer, faire des rencontres.

Le Relais Sépia propose également un accueil de jour à toute personne âgée de 60 ans et plus, vivant à domicile et désireuse de nouer des liens avec des personnes de son âge et/ou de participer à des activités variées.

Des animatrices organisent des ateliers d'animation pour les résidents de passage, et pour les personnes qui viennent à la journée : discussions, ateliers artistiques et manuels, musique et chants, jeux de mémoire, gymnastique douce... Chacun peut participer à son rythme selon ses envies avec beaucoup de bonne humeur. Ces journées constituent une véritable occasion de sortir de chez soi et partager des activités. C'est aussi un service qui permet de seconder l'entourage dans l'accompagnement de leur parent âgé. Des intervenants compétents font en sorte que les petits soucis de chacun ne soient pas un problème pour venir.

L'organisation du transport depuis le domicile jusqu'à le lieu d'accueil peut être mis en place à la demande, pour l'accueil de jour.

*Habitat et logement*

CONTACT :

RELAIS SÉPIA DU LATHAN | Rue des Grands Champs | 37340 SAVIGNE SUR LATHAN  
02.47.24.40.67.67

# OFFICE DE TOURISME

## A VOTRE SERVICE TOUTE L'ANNÉE

Des conseillers à votre écoute

Amandine, Alexia, Valérie et Nicolas vous accueillent et vous conseillent pour préparer vos sorties et découvrir les richesses de notre territoire. Et ce, tout au long de l'année, dans nos bureaux d'accueil de Bourgueil et Langeais. Habitants du territoire de la Communauté de Communes Touraine Ouest-Val de Loire, notre équipe est disponible pour répondre à vos questions et vous orienter vers les meilleures activités locales... Membres d'une association ? Mettez en lumière les fêtes et manifestations que vous organisez par notre biais !



Horaires d'ouverture :

### Juillet & août

- Lundi au samedi : 9h à 13h et 14h à 19h
- Dimanche & jours fériés : 9h30 à 13h
- Le 15 août à Bourgueil : 9h30 à 18h

### Avril à juin & septembre

- Lundi au samedi : 9h à 13h et 14h à 18h
- Dimanche & jours fériés à Langeais : 9h30 à 13h
  - Jours fériés à Bourgueil : 9h30 à 13h
  - Fermeture le 1er mai

### Octobre à mars

- Mardi au samedi : 9h30 à 12h30

### Billetterie pour vos événements locaux

L'Office de Tourisme facilite vos sorties culturelles ! Grâce à notre billetterie en ligne et à l'accueil, vous pouvez réserver vos places pour les concerts, spectacles, pièces de théâtre ou encore sorties oenotouristiques organisés sur le territoire.

### Restez connectés

Retrouvez toutes nos informations, idées de sorties et billetterie sur : [www.tourainenature.com](http://www.tourainenature.com) Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux pour ne rien manquer des actualités du territoire.

# URBANISME

## DECLARATION PREALABLE SANS CREATION DE SURFACE

- Modification de l'aspect extérieur (toiture, fenêtres, portes ...),
- Création d'un lotissement sans création d'espace,
- Changement de destination d'une construction sans modification des structures porteuses, ni de la façade du bâtiment (commerce en habitation par exemple),
- Construction d'une piscine non couverte inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup>,
- Construction d'une clôture ou mur en limite séparative si la hauteur est supérieure ou égale à 2 mètres (Attention si la commune a mis en place une délibération pour les clôtures dans ce cas une demande d'autorisation doit être déposée).



## DECLARATION PREALABLE AVEC CREATION DE SURFACE

### Zone urbaine d'un document d'urbanisme

Conditions : création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol inférieure à 40 m<sup>2</sup> pour les extensions de bâtiments existants situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un document d'urbanisme et si la surface de plancher cumulée de l'existant et de l'extension ne dépasse pas 150 m<sup>2</sup> ;

### POINT DE VIGILANCE :

Dans le cas où le projet d'extension est compris entre 20m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine, si la surface totale de la construction initiale est portée à plus de 150 m<sup>2</sup> (existant avant travaux < à 150m<sup>2</sup>, puis après travaux > à 150m<sup>2</sup> ), un permis de construire est obligatoire avec recours à un architecte.

### Autres situations

Conditions : création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol inférieure à 20 m<sup>2</sup>.

Exemple : Garage, Surélévation, Véranda, Dépendance, Carport / Auvent



# URBANISME

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans la majeure partie des cas, le permis de construire concerne les travaux de construction.

### Zone urbaine d'un document d'urbanisme

Conditions : Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40 m<sup>2</sup> dans une zone urbaine d'une commune couverte par un document d'urbanisme et si la surface de plancher de l'existant et de l'extension est supérieure à 150 m<sup>2</sup>.

Autres situations (hors zone urbaine)

Conditions : Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>.

- Exemple : Maison individuelle, Extension \*, Abri de jardin \*, Garage \*, Dépendance \*, Changement de destination (si modification de la structure porteuse ou de la façade extérieure), ...

\* qui n'entre pas dans le cadre de la déclaration préalable

Le service urbanisme reçoit  
UNIQUEMENT sur rendez-vous.

Le standard téléphonique est ouvert  
de 8h00 à 17h30.

Pour la prise de rendez-vous, le  
service urbanisme vous reçoit du  
lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et  
de 13h15 à 16h00 (dernier RDV possible  
à 16h00) excepté le vendredi jusqu'à  
15h30

Secrétariat  
02 47 55 92 04  
[urbanisme@paysloirenature.fr](mailto:urbanisme@paysloirenature.fr)



# RÈGLES DE VIE

Couesmes offre à ses habitants la qualité de vie que l'on peut attendre d'une commune rurale. Le "bien vivre ensemble" est au cœur des préoccupations de chacun et passe par le respect des règles de la vie en communauté. Quelques petits rappels...

### Ordures ménagères

Nous constatons que certains laissent continuellement leurs poubelles sur les trottoirs qui n'ont pas vocation à servir d'emplacement à poubelles.

### Vitesse dans le bourg

Les limitations de vitesse doivent être respectées dans toutes les rues de notre commune.

Petit rappel 30 kms/h dans le bourg.  
Attention !!! des contrôles réguliers sont effectués par la gendarmerie

### Soirée en famille, ou entre amis

Prévenez vos voisins ou le quartier lorsque vous organisez chez vous une fête ou une réception qui risque de durer tard, (au-delà de 22h00) surtout si vous diffusez de la musique.

En journée aussi, le respect est de mise. Le tapage ou nuisance diurne est caractérisé, notamment par le niveau sonore et la répétition de la nuisance...

### L'élagage

Les riverains doivent élaguer les arbres et arbustes en limite des voies publiques ou privées, des trottoirs, de manière à ne pas gêner la circulation des piétons ni masquer les panneaux de signalisation. Les branches ne doivent pas toucher les réseaux aériens. Faute d'intervention de la part des propriétaires, les travaux peuvent être ordonnés et effectués aux frais du contrevenant.

### Bruits, travaux de bricolage, de jardinage bruyant

Le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Ainsi selon l'arrêté de Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire, les travaux de bricolage et de jardinage peuvent être effectués :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h | 14h30-19h30
- les samedis : 9h-12h | 15h-19h
- les dimanches et jours fériés : 10h-12h

### Entretien de la voirie

L'entretien de la voirie communale et de ses dépendances dont les trottoirs sont de la compétence des communes.

Cependant, cette charge d'entretien ne constitue pas une stricte obligation, le maire peut prévoir, par arrêté municipal, que cet entretien soit réalisé par les habitants devant leur habitation (code général des collectivités territoriales).

Tous ensemble nous pouvons agir. Devant l'ampleur de la tâche, l'agent communal ne peut plus faire face à cet entretien aussi régulièrement qu'avant, chaque habitant peut participer à son niveau en appliquant des gestes simples. Vous pouvez entretenir et désherber sans pesticide les trottoirs et les caniveaux devant votre habitation : balayez, arrachez, binez, fauchez, tondez...

# RÈGLES DE VIE

### Animaux en divagation

Des animaux en divagation sont régulièrement signalés en mairie. Pour eux c'est la liberté, mais pour la population ce sont des nuisances en tout genre : peurs pour les enfants ou personnes âgées, déjections, risques d'accidents, aboiements...

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi. Il leur est donc demandé de les garder sous surveillance afin d'en limiter les nuisances. Il est conseillé de les faire tatouer ou pucer et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.

### Nuisances sonores relatives à votre animal

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

### Bonne relation entre voisins : respect et tolérance

Nous avons tous des réalités, des activités, des contraintes et des horaires bien différents.

À titre de citoyen, vous avez des droits, mais aussi des devoirs et des responsabilités. Faire preuve de civisme en fait partie.

Pour des relations harmonieuses avec votre voisinage, soyez respectueux et tolérant. Il est également préférable de discuter avec son entourage avant de déposer une plainte.

### Avoir un chien susceptible d'être dangereux : quelles sont les règles ?

Certains chiens considérés comme pouvant être dangereux sont soumis à une réglementation spécifique. Ces chiens sont classés en 2 catégories : chien d'attaque et chien de garde et de défense. Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces 2 catégories, vous êtes soumis à certaines obligations.

Vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Plantation dans votre jardin

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

### Stationnement sur les trottoirs

Le stationnement sur les trottoirs n'est pas autorisé, il ne doit pas gêner la circulation des piétons ou des personnes à mobilité réduite.



## ARTISANS COMMERCANTS

La municipalité propose l'encart publicitaire à l'ensemble des artisans et commerçants de la commune. Pour vous inscrire, nous vous invitons à vous adresser directement à la mairie ou à nous contacter par email à l'adresse suivante : [mairiedecouesmes@orange.fr](mailto:mairiedecouesmes@orange.fr).

Artisans, Commerçants



## ARTISANS COMMERCANTS

La municipalité propose l'encart publicitaire à l'ensemble des artisans et commerçants de la commune. Pour vous inscrire, nous vous invitons à vous adresser directement à la mairie ou à nous contacter par email à l'adresse suivante : [mairiedecouesmes@orange.fr](mailto:mairiedecouesmes@orange.fr).

Artisans, Commerçants